



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

**Réunion Dialogue social annuel: Semestre européen 2015/2**

**Gouvernement – partenaires sociaux représentatifs sur le plan national  
sous l'égide du CES**

**Poursuite de l'échange de vues sur le semestre européen –  
PNR et PSC**

**Luxembourg, le 30 mars 2015**

---

**PRÉSENTATION POWERPOINT DES SYNDICATS**  
**REPRÉSENTATIFS SUR**  
**LE PLAN NATIONAL**

Les principales priorités en vue de l'élaboration du Plan national de Réforme (PNR) et du Programme de Stabilité et de Croissance (PSC)

Note de l'OGBL, du LCGB et de la CGFP  
sur le « Paquet économique d'hiver »  
pour le Luxembourg et les notes de  
cadrage du Gouvernement sur le PNR et  
le PSC

---

30 MARS 2015

# Constats de la Commission

---

Aucune procédure lancée contre le Luxembourg en termes de déficit excessif ou de déséquilibres macroéconomiques

COM : « L'économie du Luxembourg s'est bien redressée après la crise financière de 2008-2009 et affiche de bons résultats sur le plan de la compétitivité globale » et « Les finances publiques restent saines, soutenues par un cadre stratégique solide ».

Néanmoins, la Commission juge que le Luxembourg n'a pas fait suffisamment d'avancées dans les réformes demandées par les recommandations qui lui ont été adressées en mai 2014, notamment en termes de compétitivité-coût et de soutenabilité à long terme des finances publiques

# Constats de la Commission

---

La COM semble oublier le court terme et la priorité absolue que devraient être le chômage et la qualité ainsi que le maintien de l'emploi concomitamment à lutte contre les inégalités au Luxembourg

Importance des investissements pour la soutenabilité à long terme d'une économie → véritable règle d'or, alors que les nouvelles possibilités de flexibilité ne semblent guère applicables

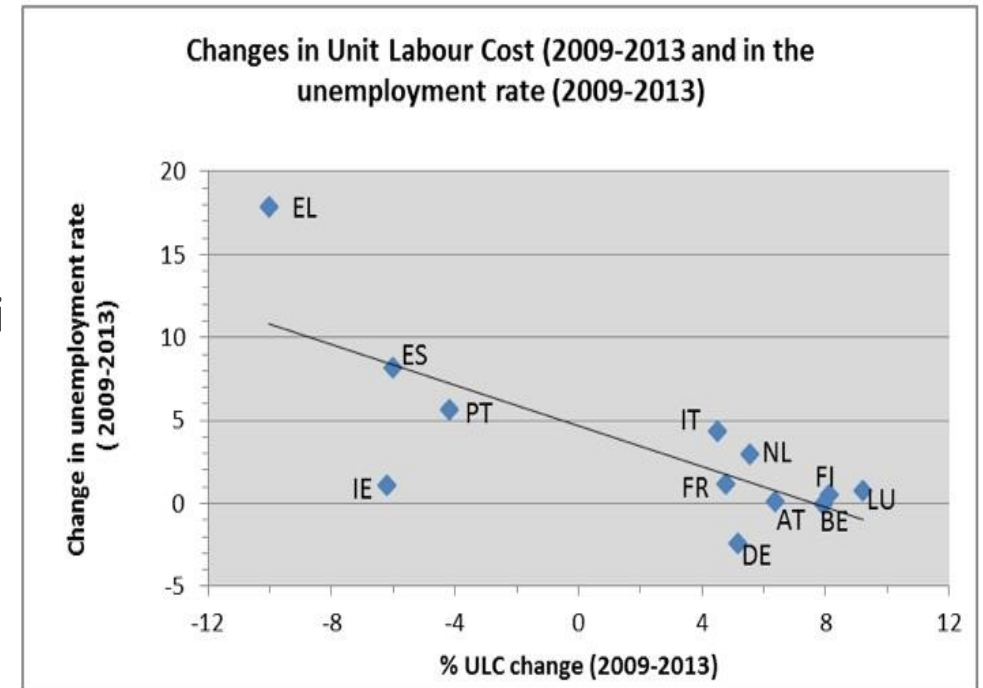
Il est regrettable que les nouvelles données (encore améliorées) sur les finances publiques ne soient pas disponibles

# Compétitivité-coût

COM : dit qu'elle se détériore en se basant sur un indicateur peu pertinent pour le Luxembourg pour des raisons largement explicitées par la CSL et reconnues par le Statec

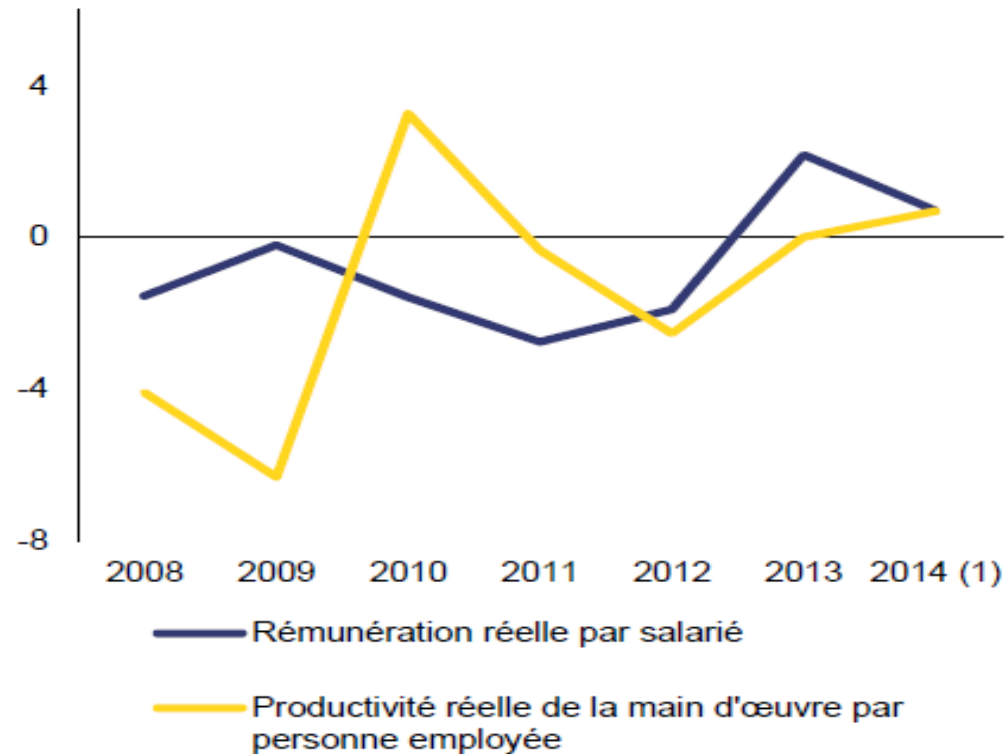
Même si on considère cet indicateur : corrélation négative avec l'évolution du chômage

→ la Commission devrait ne plus considérer les salaires comme étant seulement un coût pour les entreprises mais aussi politique salariale favorisant le pouvoir d'achat est capable d'accroître la demande intérieure de l'UE et donc de donner aux entreprises de nouvelles perspectives de demande qui les inciteraient à investir plus



# Compétitivité-coût

Rémunération réelle par salarié par rapport à la productivité réelle par personne employée



(1) Prévisions

Source: Commission européenne

# Compétitivité-coût

---

Concernant le système de formation des salaires, si l'OGBL, le LCGB et la CGFP saluent le désaccord exprimé par le gouvernement par rapport à la recommandation de la Commission → nécessité d'évaluer les pertes subies par les salariés en raison des modulations antérieures

Les études nationales et internationales concernant l'indexation n'ont jamais prouvé la nocivité de l'indexation

L'indexation automatique est la pierre angulaire de la paix sociale et elle permet des négociations collectives décentralisées

# Soutenabilité des finances publiques – les pensions

---

Dettes implicites : un concept non pertinent pour un régime par répartition

Dangers d'un système par capitalisation

Dire que la réforme des pensions n'était pas assez ambitieuse paraît cynique au vu de la baisse moyenne des prestations de l'ordre de 13% jusqu'en 2052

Un système de pensions généreux est un élément indispensable d'une politique visant à maintenir la pauvreté des personnes âgées à un faible niveau et constitue un potentiel de développement de la « silver economy »

D'ailleurs la COM se base sur des chiffres incorrects concernant l'âge moyen d'entrée en pension



# Soutenabilité des finances publiques – les pensions

---

Afin de permettre aux salariés une prolongation volontaire de leur vie active:

- Nécessité d'une politique de gestion des âges contraignante pour les entreprises en concertation avec les représentants du personnel
- Donner plus de droits aux salariés pour demander une fin progressive de la vie active
- Améliorer les conditions de travail et les possibilités de formation continue des salariés (âgés)
- Réformer la procédure de reclassement professionnel dans un sens favorable aux salariés

# Soutenabilité des finances publiques – l'assurance dépendance

---

COM : trop faible rapport coût-efficacité met en question la viabilité financière

Or, une amélioration du rapport coût-efficacité est toujours souhaitable, mais ne doit pas aller aux dépens de la qualité et de l'envergure des prestations, ni aux dépens des conditions de travail des salariés du secteur

Secteur créateur d'emplois et potentiel de développement de la « silver economy » comme pilier de la diversification économique

Pistes alternatives de financement (cf. étude DIW commanditée par la CSL)

# Les problèmes vraiment urgents

---

Réduction des inégalités et amélioration du pouvoir d'achat et des prestations sociales

Amélioration de la qualité de l'emploi et du dispositif de maintien dans l'emploi et lutte contre le chômage

Accès au logement

# Inégalités, pouvoir d'achat et prestations sociales

---

Constats biaisés et affirmations gratuites de la Commission concernant l'éducation et les trappes à l'inactivité

Bien que les réformes récentes du Gouvernement en matière d'éducation et de formation ne trouvent pas l'appui des organisations syndicales

Les prestations sociales sont prioritairement vues comme un coût et non pas comme un élément fondamental du « modèle social européen »

La Commission n'a pas changé de cap et ne reconnaît toujours pas aux salaires le rôle économique qui leur revient

# Inégalités, pouvoir d'achat et prestations sociales

---

Les inégalités en augmentation, bien que mentionnées brièvement, ne semblent pas préoccuper outre mesure la Commission :

- taux de risque de pauvreté en hausse
- taux de risque de pauvreté des salariés le plus élevé
- taux de risque de pauvreté des demandeurs d'emploi > 50%
- taux de risque de pauvreté des locataires très élevé
- salaire social minimum faible en termes relatifs
- un régime fiscal qui favorise de plus en plus les ménages aisés

# Inégalités, pouvoir d'achat et prestations sociales

---

Nécessité de maintenir l'indexation automatique des salaires et des prestations sociales pour lesquelles elle existe encore

Nécessité d'une augmentation structurelle du salaire social minimum

Favoriser la conclusion de convention collectives

Réforme « positive » du RMG

Renforcer l'aspect social dans la législation sur les marchés publics

Pour rappel : améliorer la qualité des prestations en matière d'assurance dépendance et mener une politique favorisant la prolongation volontaire de la vie active

# Inégalités, pouvoir d'achat et prestations sociales

---

## Fiscalité

- la COM veut alourdir la fiscalité indirecte (TVA, accises) ce qui augmenterait évidemment les inégalités vu que les ménages à faible, voire à moyen revenu sont proportionnellement plus touchés par les impôts indirects
- la COM veut réformer l'impôt foncier ce qui peut trouver l'appui des organisations syndicales tant que cela ne mène pas à une augmentation de la charge fiscale des ménages à faible et moyen revenu
- La réforme fiscale globale à venir doit diminuer la charge fiscale des ménages à faible et à moyen revenu et à s'attaquer aux iniquités de notre régime fiscal, notamment :
  - entre imposition des personnes morales et des personnes physiques
  - entre imposition des revenus du capital et des revenus du travail
  - entre imposition des revenus des classes moyennes et des classes aisées
  - en ce qui concerne la faible imposition du patrimoine

# Qualité de l'emploi et lutte contre le chômage

---

Ne pas perdre de vue le chômage des personnes âgées (cf. politique de gestion des âges)

Nécessité de statistiques plus détaillées et d'une évaluation sérieuse des mesures en faveur de l'emploi

Progression des contrats temporaires

Notion de « qualité d'emploi » semble inconnue par la Commission



# Qualité de l'emploi et lutte contre le chômage

---

Importance de la diversification économique en tenant compte du potentiel de la Grande-Région

Politique de gestion des âges

Droit au temps partiel combiné à une retraite partielle

Abolition de la préretraite-solidarité contreproductive

Extension de la préretraite « travail posté et de nuit »

Réforme de la législation sur le reclassement professionnel

Améliorer le dispositif de maintien dans l'emploi, y compris la réglementation des licenciements économiques et des faillites

Adapter la législation en matière de travail intérimaire

# Qualité de l'emploi et lutte contre le chômage

---

Créer une réglementation des comptes épargne-temps

Fusionner les services de santé au travail et leur donner plus de moyens

Créer une législation sur les stages en entreprise

Favoriser le droit à la réduction du temps de travail pour des besoins de formations intensives et de conciliation vie familiale/vie professionnelle

Augmenter les investissements dans la formation professionnelle continue, notamment via la création de centres de formation sectoriels gérés paritairement

# Accès au logement

---

Forte augmentation des prix immobiliers et des loyers

Augmentation à terme des prix énergétiques → risque de précarité énergétique

Renforcer les investissements dans les logements sociaux

Réhabiliter l'habitat par l'assainissement énergétique de logements anciens

Préfinancement par l'État des travaux jusqu'à concurrence des subventions allouées aux bénéficiaires

Aides aux locataires pour compenser l'augmentation des loyers en cas d'investissements liés à un assainissement énergétique.

Favoriser la mise sur le marché de terrains constructibles via un système fiscal pénalisant la « rétention de terrains »

Merci pour votre attention !

---